



Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (FOUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM
Dieu protège la France
La Journée

Dans l'ensemble de la France, les élections municipales ont eu lieu sans incidents graves... On remarque surtout qu'elle se maintient brillamment en de nombreuses localités... On signale aujourd'hui encore toute une série de crimes... M. Humbert infirme un procès au L. Matin...

Les élections municipales

Ainsi que nous l'avions prévu, une vue d'ensemble et un jugement définitif sur les élections de province sont rendus très malaisés par leur éparpillement sur trente-six mille communes... C'est là un exemple à suivre partout au second tour de scrutin où la base de proportion est beaucoup plus facile à déterminer... En tout cas, l'expérience de Saint-Brieuc est de nature à donner une grande impulsion au mouvement qui se dessine au Parlement...

Le monde politique

En tout cas, l'expérience de Saint-Brieuc est de nature à donner une grande impulsion au mouvement qui se dessine au Parlement... S'il nous était donné d'entrer dans les détails, à côté des pertes sensibles subies par les modérés en quelques lieux, à Caen, notamment, à Rennes et à Vannes, nous aurions à signaler beaucoup de succès acquis et d'espérances de succès pour dimanche prochain... Nous sommes empêchés présentement de signaler d'autres très nombreux succès...

AUTOUR DU KRACH ROCHETTE

M. CHARLES HUMBERT ET LE « MATIN »
La semaine dernière, le Matin reproduisant les déclarations d'un des chefs du Crédit marseillais... M. Charles Humbert et le « Matin »
Le lendemain, 1er mai, M. Charles Humbert publiait dans le Journal un article intitulé : 'Pourquoi j'étais fâché...'
C'est M. Henry de Jouveval, rédacteur en chef intérimaire du Matin, qui a pris le commandement de l'équipe chargée de préparer mon procès...

Les biens ecclésiastiques confisqués

Certain journal bigarré essaie de trouver une contradiction dans le mandaire d'agir des autorités ecclésiastiques... Les biens confisqués, s'ils appartiennent à un établissement ecclésiastique, s'ils sont biens d'église, ne peuvent être attribués ni acceptés légitimement par aucune autorité civile... Les biens ecclésiastiques confisqués, à qui ces biens appartiennent, peut autoriser telle ou telle mesure sous telle ou telle condition...

Le statut des élections de Paris

Statistique des élections de Paris
LES ELUS
Sont élus 32 conservateurs, libéraux, nationalistes ou progressistes : MM. d'Andigné, Alpy, Bertrou, Barillet, Billard, Chassigne-Goyon, César Gaire, Ernest Caron, Duval-Arnould, Dausset, Deville, Paul Escudier, Evain, Froment-Meurice, Gall, Grébaud, Girou, Ernest Gay, Jousseaume, Roger Lambelin, Le Meunier, Levée, Joseph Menard, Massard, Mignonard, Quentin-Poirier de Narçay, Maurice Quentin, Roussin, Ambroise Rendu.
7 radicaux : MM. Tantet, Rebillard, Bellan, Achille, Peuch.
6 radicaux-socialistes : MM. Hénaffe, Henri Rousselle, Chéroux, Patenne.
7 socialistes non unifiés : MM. P. Morel, Heppenheimer, Fallet, Gelez, Navarre, Peuch, Lajarrige.
7 socialistes unifiés : MM. Colly, Chausse, Ranvier, Paris, Berthaut, Landrin, Turot.
Tous les élus étaient conseillers sortants, sauf M. Peuch, radical, nommé dans le quartier Saint-Avoye, en remplacement de M. Brunot, radical.
LES BALLOTTAGES
Il y a 25 ballottages. Les conseillers sortants en ballottage se répartissent ainsi :
4 libéraux ou nationalistes : MM. d'Autan, Badini-Jourdain, Gaston Méry et Mostsol.
1 radical indépendant : M. Gent.
6 radicaux ou radicaux-socialistes : MM. Beer, Massoujan, Schier, Lampué, Fleuret, Sauton, Opportun, Guibert, Pannellier.
3 socialistes non unifiés : MM. Ernest Moreau, André Lefèvre.
6 socialistes unifiés : MM. Fribourg, Weber, Deslandes, Dhérbecourt, Marchand, Brunel.
Les quatre libéraux sortants et le radical indépendant sont assurés du succès. Cinq autres ballottages se présentent dans des conditions très favorables. M. Le Corbellier, nationaliste, arrive en tête avec 2 009 voix contre 1 633 à M. Opportun, conseiller sortant radical, et 400 à M. Danjean, socialiste unifié. Il n'y a aucun doute, que dimanche prochain nous devions dans cette circonscription enregistrer une victoire. Au quartier du Val-de-Grâce, M. Chérot, ancien conseiller nationaliste, arrive également premier avec 1 757 voix contre 1 741 à M. Lampué. Etant données les dispositions entre les radicaux de ce quartier, il est fort possible que M. Chérot garde son avance pour le second tour. Aux Batignolles, M. Joseph Denis, républicain libéral, n'est qu'à deux cents voix

du radical sortant, M. Schier ! Il n'y a qu'un effort à faire pour changer en majorité cette minorité très légère. Aux Epinettes, M. Boullenger, républicain anticollectiviste, obtient 3 865 voix, le collectiviste sortant, M. Brunet, n'en ayant que 5 063. Si, comme la logique et l'honnêteté politique l'exigent, les 1 502 voix de M. Malétras, radical anticollectiviste, vont à M. Boullenger, celui-ci doit être élu. Enfin, à la Sorbonne, M. Robaglia sort en tête par une posture contre M. André Lefèvre, qui a 1 714 voix contre 1 826. C'est un gros succès, si l'on songe que le collectiviste André Lefèvre a non seulement pu être président sortant du Conseil municipal et rapporteur général de M. Viviani, ministre du Travail. La encore les voix de M. Raban, radical anticollectiviste, doivent aller à M. Robaglia et lui assurer la victoire.

LE MANO - Une ballottage entre les listes des conservateurs, du Conseil municipal radical sortant, des Communistes radicaux socialistes et des socialistes unifiés.

LE MANO - Une ballottage entre les listes des conservateurs, du Conseil municipal radical sortant, des Communistes radicaux socialistes et des socialistes unifiés. Seul est élu M. Savignard venant en tête de la liste radicale socialiste spécialement opposée à celle du Conseil municipal sortant. C'est lui, à la proclamation du scrutin, M. Savignard a été porté en triomphe par les électeurs bernois de voir un triomphe si prestigieux dans la liste andenne qui, depuis quatre ans, imposait en souveraine maîtresse ses tyranniques volontés à la ville. Les candidats de la liste radicale sortante ont recueilli de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste radicale-socialiste ont recueilli de 2 700 à 6 300 voix, un d'eux est élu ; ceux de la liste libérale ont eu de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste socialiste unifiée de 300 à 600 voix.

Dans les grandes villes

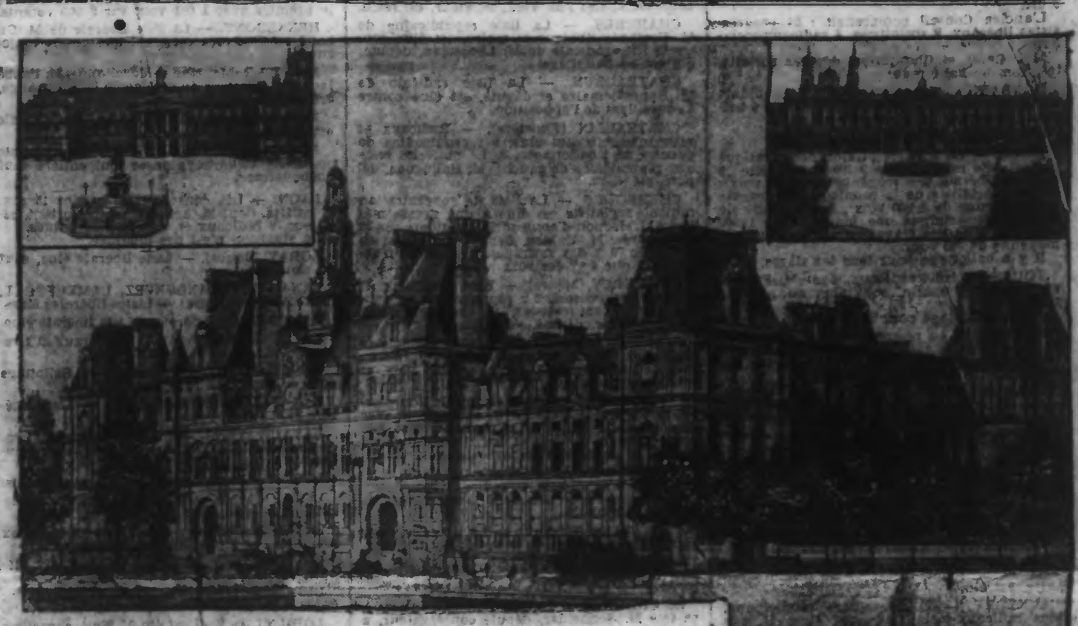
MARSEILLE - La liste Chanut est élue dans les 10, 11, et 12 sections qui lui assurent 18 conseillers. La liste socialiste a 4 élus dans la 5e section. Il y a ballottage pour 74 sièges dans les 13 et 6 sections. M. Carnaud, député, est battu. M. Cadenat est en ballottage. LYON - Au 1er arrondissement, ballottage général, sauf pour M. Herriot, maire sortant, élu par 4 527 voix sur 7 893 votants. Au 2e arrondissement, MM. Gourju, sénateur, Nové-Jossard et Salles, libéraux, sont élus. Dans le 3e arrondissement sont élus 11 candidats de la liste radicale-socialiste. M. Brunard, député, est en ballottage. Dans les 4e, 5e, et 6e arrondissements, il y a ballottage. NANCY - La liste libérale a 21 élus au premier tour. Il y a 15 ballottages favorables aux libéraux. ROUEN - La liste républicaine progressiste, ayant à sa tête M. Leblond, maire de Rouen, passe tout entière avec 3 000 voix de majorité. LIMOGES - La liste progressiste du Dr Chénier passe entière ; gagnant 6 sièges, avec près de 4 000 voix de majorité sur les socialistes unifiés. A la proclamation des résultats définitifs, les unifiés furieux de leur défaite faillirent venir aux mains avec des groupes chantant les Marseillaises. Deux sommations pour dégager de tambour et d'intervention des généraux et des dragons furent nécessaires pour dégager l'hôtel de Ville. Le préfet dirigeait lui-même le service d'ordre. TOULON - La liste radicale et radical-socialiste de la municipalité sortante est élue avec 7 000 à 7 500 voix contre la liste anticollectiviste, républicaine radicale et radical-socialiste, qui obtient de 3 800 à 4 000 voix. La liste ouvrière, composée en grande partie d'ouvriers de l'arsenal, réunit 1 200 voix ; il y a, en outre un millier de voix de perdes sur des candidats se présentant isolément.

LE MANO - Une ballottage entre les listes des conservateurs, du Conseil municipal radical sortant, des Communistes radicaux socialistes et des socialistes unifiés.

LE MANO - Une ballottage entre les listes des conservateurs, du Conseil municipal radical sortant, des Communistes radicaux socialistes et des socialistes unifiés. Seul est élu M. Savignard venant en tête de la liste radicale socialiste spécialement opposée à celle du Conseil municipal sortant. C'est lui, à la proclamation du scrutin, M. Savignard a été porté en triomphe par les électeurs bernois de voir un triomphe si prestigieux dans la liste andenne qui, depuis quatre ans, imposait en souveraine maîtresse ses tyranniques volontés à la ville. Les candidats de la liste radicale sortante ont recueilli de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste radicale-socialiste ont recueilli de 2 700 à 6 300 voix, un d'eux est élu ; ceux de la liste libérale ont eu de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste socialiste unifiée de 300 à 600 voix.

Dans les grandes villes

MARSEILLE - La liste Chanut est élue dans les 10, 11, et 12 sections qui lui assurent 18 conseillers. La liste socialiste a 4 élus dans la 5e section. Il y a ballottage pour 74 sièges dans les 13 et 6 sections. M. Carnaud, député, est battu. M. Cadenat est en ballottage. LYON - Au 1er arrondissement, ballottage général, sauf pour M. Herriot, maire sortant, élu par 4 527 voix sur 7 893 votants. Au 2e arrondissement, MM. Gourju, sénateur, Nové-Jossard et Salles, libéraux, sont élus. Dans le 3e arrondissement sont élus 11 candidats de la liste radicale-socialiste. M. Brunard, député, est en ballottage. Dans les 4e, 5e, et 6e arrondissements, il y a ballottage. NANCY - La liste libérale a 21 élus au premier tour. Il y a 15 ballottages favorables aux libéraux. ROUEN - La liste républicaine progressiste, ayant à sa tête M. Leblond, maire de Rouen, passe tout entière avec 3 000 voix de majorité. LIMOGES - La liste progressiste du Dr Chénier passe entière ; gagnant 6 sièges, avec près de 4 000 voix de majorité sur les socialistes unifiés. A la proclamation des résultats définitifs, les unifiés furieux de leur défaite faillirent venir aux mains avec des groupes chantant les Marseillaises. Deux sommations pour dégager de tambour et d'intervention des généraux et des dragons furent nécessaires pour dégager l'hôtel de Ville. Le préfet dirigeait lui-même le service d'ordre. TOULON - La liste radicale et radical-socialiste de la municipalité sortante est élue avec 7 000 à 7 500 voix contre la liste anticollectiviste, républicaine radicale et radical-socialiste, qui obtient de 3 800 à 4 000 voix. La liste ouvrière, composée en grande partie d'ouvriers de l'arsenal, réunit 1 200 voix ; il y a, en outre un millier de voix de perdes sur des candidats se présentant isolément.



HOTEL DE VILLE DE PARIS

Les résultats électoraux à Paris dans les grandes villes et dans les principales communes

HOTEL DE VILLE DE NANCY HOTEL DE VILLE DE LIMOGES

NANTES - Les élections ont été rendues particulièrement intéressantes par la récente annexion à Nantes des communes de Chambray et de Doulon et par la première application du scrutin de liste. Il y avait 36 conseillers à élire : 3 listes étaient en présence, sur la liste sortante de M. Sarredin, maire sortant ; la liste conservatrice de M. Jamia, président du Conseil général, et la liste radicale socialiste de M. Guisshau. Cette dernière vient en tête avec 15 199 voix à M. Guisshau. Ensuite la liste de M. Jamia avec 10 290 voix à M. Jamia. Enfin, la liste de M. Sarredin avec 6 842 voix au maire. M. Guisshau est élu définitivement ; il y a ballottage pour tout le reste.

LE MANO - Une ballottage entre les listes des conservateurs, du Conseil municipal radical sortant, des Communistes radicaux socialistes et des socialistes unifiés. Seul est élu M. Savignard venant en tête de la liste radicale socialiste spécialement opposée à celle du Conseil municipal sortant. C'est lui, à la proclamation du scrutin, M. Savignard a été porté en triomphe par les électeurs bernois de voir un triomphe si prestigieux dans la liste andenne qui, depuis quatre ans, imposait en souveraine maîtresse ses tyranniques volontés à la ville. Les candidats de la liste radicale sortante ont recueilli de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste radicale-socialiste ont recueilli de 2 700 à 6 300 voix, un d'eux est élu ; ceux de la liste libérale ont eu de 3 900 à 5 300 voix, ceux de la liste socialiste unifiée de 300 à 600 voix.

BREST - La liste républicaine antisocialiste avec M. Delobean, sénateur ancien maire, obtient le maximum de 4 000 voix ; la liste du parti socialiste unifié, avec M. Gaudé, adjoint au maire, et les conseillers municipaux socialistes démissionnaires, obtient 3 000 voix ; la liste du groupe des gauches, avec M. Albert, socialiste indépendant, maire sortant, 2 300 voix. La liste d'action républicaine sociale, avec M. André, adjoint au maire, et les conseillers socialistes sortants, obtient 1 200 voix. La majorité absolue étant de 3 011 voix, il y a ballottage.

TOULOUSE - Voici les résultats obtenus par les différentes listes : Liste de M. Ournaec (radical-socialiste), 12 500 voix. Liste de M. Court (radicale), 9 000 voix. Liste de M. Deltès (républicaine progressiste), 6 200 voix. Liste socialiste du Conseil municipal sortant, 10 000 Ballottage. BESANCON - Les listes libérale et socialiste ont recueilli 1 000 et 800 voix en moyenne. Les deux listes radicales-socialistes se maintiennent à 500 voix près. Celle ayant en tête M. Grosjean, sénateur et maire sortant, tient la tête. BORDEAUX - La liste d'union républicaine démocratique a obtenu 17 500 voix contre 8 900 à la liste des groupes du « bloc » et 8 000 à la liste d'union ouvrière socialiste. Il y a ballottage pour 17 sièges. L'union républicaine démocratique a 15 élus.